



AVIS DE SOLLICITATION A MANIFESTATION D'INTÉRÊT N° 33
/ASMI/MINTP/2019 DU 08 JUL 2019, EN PROCÉDURE D'URGENCE, POUR LA
RÉALISATION DES ÉTUDES TECHNIQUES EN VUE DE LA RÉHABILITATION ET DE LA
RESTAURATION DE LA VOIE NAVIGABLE SUR LE FLEUVE BÉNOUÉ ENTRE GAROUA
, LAGDO ET LA FRONTIÈRE DU NIGÉRIA DANS LA RÉGION DU NORD, POUR LE COMPTE
DU MINTP AU TITRE DE L'EXERCICE BUDGÉTAIRE 2019.

Dans la perspective de disposer d'une situation de référence sur la navigabilité sur le fleuve Bénoué, le Ministre des Travaux Publics, Maître d'ouvrage, lance un Avis de Sollicitation à Manifestation d'Intérêt, à l'intention des Bureaux d'Études Techniques (BET) qui désirent participer à la pré-qualification en vue de la réalisation des études techniques en vue de la réhabilitation et de la restauration de la voie navigable sur le fleuve Bénoué entre Garoua, Lagdo et la frontière du Nigéria dans la région du nord.

Ces prestations seront financées par le Budget du Ministère des Travaux Publics au titre de l'Exercice Budgétaire 2019.

I- OBJET DE LA SOLLICITATION

Le présent ASMI a pour objectif de constituer, conformément à la réglementation des Marchés Publics, une liste des Bureaux d'Études Techniques (BET), Cabinets d'Études ou groupements des consultants qui seront invités à soumettre une proposition technique et financières, dans le cadre d'un Appel d'Offres restreint.

II- DESCRIPTION DE LA PRESTATION

Globalement, les prestations attendues des BET comprennent les phases suivantes :

Phase 1 : Étude de Faisabilité technique ;

Cette phase comprendra les étapes suivantes :

- Une étude socio-économique et de trafic (fret et passagers)
- Une étude géologique et hydrologique
- Une situation de la navigabilité coté Nigéria
- Une étude de navigabilité et de balisage de la voie à réhabiliter
- Un programme de la campagne topographique, bathymétrique et du levé aérien lidar
- Un programme de la campagne géotechnique
- Une élaboration du matricule linéaire et du relevé des dégradations des berges
- Une étude d'identification et d'implantation des points de débarquement aménagés
- Une élaboration de la liste et présentation des fiches techniques d'embarcation
- Une élaboration des Termes de Référence de l'étude d'impact environnemental et social

Phase 2 : Étude d'Avant-projet sommaire ;

Cette phase comprendra les étapes suivantes :

- Une étude technique du dragage de la voie navigable à réhabiliter
- Une étude topographique, bathymétrique et levé aérien lidar
- Une étude géotechnique
- Une élaboration de la note d'hypothèse et critères de conception des ouvrages projetés
- Une élaboration des scénarii, plans et principes de construction des ouvrages concrets
- Une élaboration des coûts estimatifs provisoires des différents scénarii (variantes) des travaux et choix de la variante optimale

Phase 3 : Une étude d'Avant-projet détaillé ;

Cette phase comprendra les étapes suivantes :

- Une analyse des risques que présenteraient l'aménagement des ouvrages sur l'environnement et prévoir des mesures d'atténuation des conséquences
- Une élaboration des notes de calculs des ouvrages
- Une élaboration des plans et détails techniques de la voie navigable et des ouvrages connexes
- Une étude du dragage sur la voie navigable
- Une identification des refuges (points d'embarquements/débarquements)

Phase 4 : La Production du Dossier de Consultation ;

Cette phase comprendra les étapes suivantes :

- Une élaboration des devis quantitatifs et estimatifs des travaux de réhabilitation de la voie navigable
- Une élaboration du plan de priorisation d'aménagement de la voie fluviale tenant compte des objectifs quantitatifs et des coûts estimés dans le cadre du projet
- La Production du Dossier de Consultation des Entreprises et du Dossier de Consultation de la maîtrise d'œuvre.

III- CRITÈRES DE QUALIFICATION

1. Être un Bureau d'Études Techniques ou groupement de Bureaux d'Études Techniques (BET) du secteur du BTP.
2. Justifier les capacités administratives, techniques et financières requises et notamment :
 - Présenter un dossier Administratif conforme ;
 - Disposer du matériel et du personnel compatibles avec les prestations à réaliser ;
3. Justifier d'une bonne expérience dans le domaine des études des projets et les prestations similaires.

IV- DOSSIER DE CANDIDATURE

Au risque de voir son offre disqualifiée, le candidat doit présenter de la façon la plus claire et détaillée possible, les éléments suivants qui feront l'objet de vérification

IV-1 : Volume I (Pièces administratives)

Le « volume I » comprendra

• Pour les candidats nationaux :

Les documents administratifs suivants (originaux ou copies certifiées conformes, datées de moins de trois (03) mois et valables pour l'exercice en cours) :

- une lettre de motivation dûment signée précisant que le candidat a l'intention de soumissionner à l'Appel d'Offres Restreint s'il est présélectionné ;
- l'adresse et la raison sociale du candidat ;
- les statuts ou textes qui justifient l'existence du candidat ;
- l'accord de groupement, le cas échéant ;
- le pouvoir de signature, le cas échéant ;
- l'attestation de non redevance fiscale certifiée par le service émetteur ;
- une attestation de non-faillite datant de moins de quatre-vingt-dix (90) jours et délivrée par le Greffe du Tribunal du lieu du siège du candidat ;
- l'attestation délivrée par la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale certifiant que le soumissionnaire a satisfait à ses obligations vis-à-vis de ladite caisse datant de moins de trois mois à compter de la date de signature de ladite attestation ;
- L'original de l'attestation de non-exclusion des Marchés Publics délivrée par l'ARMP.
- l'autorisation de vérification des références ; cette autorisation dûment signée du Directeur Général de procéder à toutes vérifications jugées nécessaires, pour s'assurer de l'exactitude des informations relatives aux références présentées

Il est précisé que l'absence ou la non validité de l'une des pièces ci-dessus entraînera la non recevabilité de la candidature.

• **Pour les candidats étrangers :**

Les documents administratifs suivants :

- une lettre de motivation dûment signée précisant que le candidat a l'intention de soumissionner à l'Appel d'Offres Restreint s'il est présélectionné ;
- l'adresse et la raison sociale du candidat ;
- les statuts ou textes qui justifient l'existence du candidat ;
- l'accord de groupement, le cas échéant ;
- le pouvoir de signature, le cas échéant ;
- L'original de l'attestation de non redevance ou le quitus fiscal du pays d'origine ;
- L'autorisation de vérification des références ; cette autorisation dûment signée du Directeur Général de procéder à toutes vérifications jugées nécessaires, pour s'assurer de l'exactitude des informations relatives aux références présentées :

IV- 2 : Volume 2 (Dossier technique)

Le dossier technique devra comprendre :

IV-2-1 : Les moyens humains :

IV-2-1-1 : La liste du personnel d'encadrement

Le candidat fournira la liste définissant le personnel de maîtrise accompagnée:

- du curriculum vitae signé de chaque personnel ;
- de la copie certifiée conforme du diplôme de chaque personnel ;
- de l'attestation de d'exclusivité ;
- de l'attestation de disponibilité ;
- de l'attestation d'inscription à l'Ordre National des Ingénieurs de Génie Civil (ONIGC) pour les nationaux. Ingénieurs du Génie Civil, proposées au poste.

La non production de l'une de ces pièces entraînera pour l'expert considéré, la note zéro (0).

À cet effet, le BET devra justifier de sa capacité à pouvoir mobiliser un personnel de maîtrise composé de :

N°	Experts	Qualification/expérience
1	Chef de Mission	<u>Diplôme</u> : Ingénieur de Génie Civil (BAC+ 5 au moins) <u>Expérience générale</u> : 15 ans au moins <u>Expérience spécifique</u> : 10 ans au moins d'expérience spécifique dans les projets de même envergure et avoir conduit avec succès comme Chef de Mission au moins un (01) projet d'étude ou d'aménagement fluvial et/ou maritime. La maîtrise de l'anglais ou du français est indispensable.
2	Ingénieur Hydrologue/ hydraulicien	<u>Diplôme</u> : Ingénieur Hydraulicien ou équivalent (BAC+ 5 au moins); <u>Expérience générale</u> : 10 ans au moins <u>Expérience spécifique</u> : avoir conduit avec succès comme Hydrologue/ hydraulicien au moins un (01) projet d'étude ou d'aménagement fluvial et/ou maritime. La maîtrise de l'anglais ou du français est indispensable
3	Ingénieur Ouvrage d'art	<u>Diplôme</u> : Ingénieur de Génie civil ou équivalent (BAC+ 5 au moins); <u>Expérience générale</u> : 10 ans au moins <u>Expérience spécifique</u> : avoir conduit avec succès comme Ingénieur Ouvrage d'art au moins un (01) projet d'étude ou d'aménagement fluvial et/ou maritime. La maîtrise de l'anglais ou du français est indispensable
4	Géotechnicien	<u>Diplôme</u> : Ingénieur de Génie Civil ou en Géotechnique (BAC+ 3 au moins); <u>Expérience générale</u> : 6 ans au moins dans les études et travaux géotechniques <u>Expérience spécifique</u> : avoir conduit avec succès comme Géotechnicien au moins

		<i>un (01) projet d'étude ou d'aménagement fluvial et/ou maritime. La maîtrise de l'anglais ou du français est indispensable</i>
5	Topographe	<u>Diplôme</u> : Ingénieur topographe ou équivalent (BAC+ 5 au moins). <u>Expérience générale</u> : 6 ans au moins dans les études et travaux topographiques <u>Expérience spécifique</u> : Avoir conduit avec succès comme Ingénieur Topographe au moins un (01) projet d'étude ou d'aménagement fluvial et/ou maritime. La maîtrise de l'anglais ou du français est indispensable
6	Économiste de transport	<u>Diplôme</u> : diplôme universitaire en économie de transport ou équivalent (BAC+ 3 au moins) ; <u>Expérience générale</u> : 10 ans au moins <u>Expérience spécifique</u> : justifier d'une expérience dans les projets d'échange d'économiques transfrontaliers. La maîtrise de l'anglais ou du français est indispensable
7	Environnementaliste	<u>Diplôme</u> : Ingénieur environnementaliste ou équivalent (BAC+ 5 au moins); <u>Expérience générale</u> : 10 ans au moins <u>Expérience spécifique</u> : Avoir conduit avec succès comme environnementaliste au moins un (01) projet d'étude ou d'aménagement fluvial et/ou maritime. La maîtrise de l'anglais ou du français est indispensable
8	climatologue	<u>Diplôme</u> : diplôme universitaire en climatologie ou météorologie (BAC+ 3 au moins); <u>Expérience générale</u> : 8 ans au moins <u>Expérience spécifique</u> : justifier d'une expérience dans les projets similaires et d'une connaissance approfondie des échanges climatiques. La maîtrise de l'anglais ou du français est indispensable

IV-2-1-2 : L'organigramme complet du BET

IV-2-1-3 : La liste du personnel fixe : Le candidat fournira la liste du personnel fixe qualifié et employé sans interruption depuis au moins un an au siège du candidat (fournir les photocopies des contrats de travail du personnel fixe ainsi que les CV signés par les intéressés).

NB : Le personnel proposé ne sera considéré dans l'évaluation que si les pièces justificatives requises datant de moins de trois mois et se rapportant audit personnel sont fournies et dûment signées.

IV-2-2 : Les références du BET, du promoteur ou d'un responsable technique :

IV-2-2-1 : Les références de BET :

Les Bureaux d'Études Techniques ou groupement de Bureaux d'Études Techniques (BET) du secteur du BTP devront fournir les documents attestant qu'ils ont réalisé avec succès au cours des dix (10) dernières années et en qualité d'entrepreneur principal d'au moins deux (02) projets d'études dans le domaine des voies navigables ou des prestations similaires:

Le soumissionnaire joindra en appui à ces références les premières et dernières pages des contrats ainsi que les attestations de bonne fin établies par les Maître d'Ouvrage, avec leurs coordonnées pour permettre un contrôle technique éventuel.

Pour être validée, chaque référence en prestations similaires, devra être justifiée par les éléments suivants :

- La copie de l'extrait du contrat comportant les 1ère, 2ème, 3ème et 4ème pages, ainsi que les pages des détails estimatifs et celles de signatures. Ces documents devront être clairs et lisibles ;
- Le nom du Maître d'Ouvrage
- Le lieu d'exécution du projet
- Le certificat de Bonne Fin délivré par le Maître d'Ouvrage ou par ses services. Le procès-verbal de réception des travaux et l'attestation de bonne fin délivrée par le maître d'ouvrage ou ses services.

IV-2-3 : Les moyens logistiques techniques et matériels

Le candidat doit fournir :

IV-2-3-1 Le plan de localisation du siège, ainsi que sa description détaillée

En outre, il devra justifier des moyens logistiques, techniques et matériels ci-après :

Type de matériel	Nombre minimum de matériels
Matériel informatique	
Ordinateur	2
Ordinateur portable	2
Imprimante	2
Scanner	1
Appareil photographique numérique	1
Moyens logistiques	
Téléphones satellite	2
Véhicule pick-up de liaison	4
Fax	1

NB : La localisation dudit matériel doit être précisée étant entendu que des vérifications pourront être faites par le Maître d'Ouvrage en cas de besoin.

IV-2-4 : L'autorisation de vérification des déclarations

Cette autorisation dûment signée du Directeur Général du BET, devra permettre au Ministre des Travaux Publics de procéder à toute vérification jugée nécessaire, pour s'assurer de l'existence du matériel énoncé dans le dossier de candidature, et de l'exactitude des informations relatives aux références présentées auprès des Maîtres d'Ouvrages concernés.

V : CRITÈRES D'EVALUATION ET DE SÉLECTION DES BUREAUX D'ÉTUDES

Après réception des offres, il sera procédé à leur évaluation au vu des critères suivants :

V-1 : Critères éliminatoires

- Dossier administratif incomplet ;
- Fausses déclarations ou pièces falsifiées ;
- Note technique inférieure à 70/100.

V-2 : Critères essentiels

- Personnel clé (sur 50 points) ;
- Les références du candidat pour des projets d'étude, de contrôle ou de maîtrise d'ouvrage de faisabilité des ouvrages ferroviaires ou des prestations similaires (sur 30 points) ;
- Moyens logistique et matériel (sur 15 points) ;
- Méthodologie et présentation de l'Offre (sur 05 points).

Seuls les candidats qui auront totalisé, à l'issue de l'évaluation, une note technique au moins égale à soixante-dix (70) points sur cent (100), seront retenus. Le Maître d'Ouvrage se réserve le droit de ne pas retenir les Bureau d'Études Techniques qui, dans un contrat encours avec le MINTP, auront reçu notification d'une mise en demeure, d'un constat de carence ou d'une résiliation.

Dans le cas de groupement, pour que le groupement soit éligible, chacun des membres devra remplir au moins 40% minimum et le chef de file 60%.

Les Avis d'Appel d'Offres Restreint à lancer à la suite de cette Sollicitation à Manifestation d'Intérêt tiendront lieu du résultat de la pré-qualification.

NB : Tout dossier comportant des fausses déclarations sera purement et simplement rejeté par la sous-commission compétente à tout moment pendant la procédure.

V- DÉPÔT DES DOSSIERS

Les dossiers de candidature rédigés en français ou en anglais en cinq (05) exemplaires dont un (01) original et quatre (04) copies doivent être remis sous pli fermé et scellé à la Direction des Contrats du Ministère des Travaux Publics, Immeuble Ministériel N°1, 11^{ème} étage, porte 08, le 08/08/19 à 15 heures précises au plus tard, heures locales avec la mention :

«AVIS DE SOLLICITATION / MANIFESTATION D'INTÉRÊT N° _____ /ASMI/MINTP/2019 DU _____, EN PROCÉDURE D'URGENCE, POUR LA RÉALISATION DES ÉTUDES TECHNIQUES EN VUE DE LA RÉHABILITATION ET DE LA RESTAURATION DE LA VOIE NAVIGABLE SUR LE FLEUVE BÉNOUÉ ENTRE GAROUA, LAGDO ET LA FRONTIÈRE DU NIGÉRIA DANS LA RÉGION DU NORD, POUR LE COMPTE DU MINTP AU TITRE DE L'EXERCICE BUDGÉTAIRE 2019.

« À N'OUVRIR QU'EN SÉANCE DE DÉPOUILLEMENT ».

VI- RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

Les renseignements complémentaires sur le présent Appel de Sollicitation à Manifestation d'Intérêt peuvent être obtenus tous les jours et heures ouvrables au Ministère des Travaux Publics, Direction des Contrats, Cellule des Appels d'Offres, situé au rez de chaussée de l'immeuble KEANO, abritant certains Services du Ministère des Travaux Publics, derrière l'immeuble où est logée la Cellule Spéciale de l'Enregistrement des Impôts (voie d'accès en pavé) sise au quartier Mvog-Adu ou à la Direction Générale des Études Techniques/Direction des Études Techniques des Bâtiments et Autres Infrastructures / Cellule des Études des Aéroportuaires, Portuaires et Fluviales située à la Délégation Régionale des Travaux Publics du Centre, face au Lac municipale. Tél: (+237) 237 650 59 40 34, E-mail : mintpdgetdetbai30@yahoo.fr.

VII- PUBLICATION DES RÉSULTATS :

Les BET retenus à l'issue de cette évaluation seront consultés pour l'Appel d'Offres Restreint relatif à la réalisation des études techniques en vue de la réhabilitation et de la restauration de la voie navigable sur le fleuve Bénoué entre Garoua, Lagdo et la frontière du Nigeria, conformément à l'article 71 du Décret N° 2018/366 portant Code des Marchés Publics du Cameroun.

08 08 2019
Yaoundé le, _____



Enimanoué NGANOU D.

- Analysis of the possible risks to the environment that would result from the development of the structures, including mitigation measures.
- Development of structure calculation notes;
- Preparation of plans and technical details of the waterway and related structures;
- Study for the dredging of the waterway;
- Identification of refuges (pick-up and drop off zones);

Phase 4: Drafting of Tender Documents;

This phase shall include the following steps:

- Preparation of the bill of quantity and cost estimate of the waterway rehabilitation works;
- Preparation of a prioritization scheme for the waterway development, taking into consideration quantitative targets and estimated costs under the project;
- Production of Tender Documents;

III- SELECTION CRITERIA

1. Be a technical consulting firm or joint venture of the construction and public works sector.
2. Show proof of the relevant administrative, technical and financial capacities, including.
 - Submit a compliant administrative file;
 - Dispose of the equipment and staff compatible with the services to be provided;
3. Be well experienced in the area of project studies and similar services.

IV- TENDER FILE

Lest they be disqualified, the applicant shall submit, in the clearest and most detailed way possible, the following documents that shall be transmitted and subject to verification.

IV-1: Volume 1 (Administrative documents)

"Volume 1" shall comprise

• **For nationals:**

The following administrative documents (originals and certified true copies not older than three (3) months and valid for the current year):

- a cover letter duly dated and signed by the consultant specifying that he intends to tender for the Limited National Invitation to Tender if he is pre-selected;
- the consultant's address and company name;
- the statutes or instruments justifying the existence of the consulting firm;
- the authorization for joint-venture, if necessary;
- the power of signature, if necessary;
- The attestation of non-indebtedness certified by the issuing authority;
- An attestation of non bankruptcy of no more than ninety (90) days old and issued by the Court with jurisdiction;
- An attestation delivered by the National Social Insurance Fund certifying that the tenderer has fulfilled its obligations to the said fund.
- The original of the attestation of non-exclusion from public contracts issued by PCRA.
- The authorization to verify the references duly signed by the General Manager to ascertain the exactness of the information provided, to ensure the accuracy of information relating to the references presented;

The consultant shall be disqualified in the event of absence or non-compliance of any of the above documents.

• **For foreigners:**

The following administrative files:

- a cover letter duly dated and signed by the consultant specifying that he intends to tender for the Limited National Invitation to Tender if he is pre-selected;
- the consultant's address and company name;
- the statutes or instruments justifying the existence of the consulting firm;

- the authorization for joint-venture, if necessary;
- the power of signature, if necessary;
- The original of the attestation of non-indebtedness or tax clearance issued by the country of origin;
- the authorization to verify the references duly signed by the General Manager to ascertain the exactness of the information provided; to ensure the accuracy of information relating to the references presented;

IV- 2: Volume 2 (Technical file)

The technical file shall comprise:

IV-2-1: Human resources:

IV-2-1: List of supervisory staff

The consultant shall submit the list of supervisory staff accompanied by:

- the curriculum vitae signed by each staff member;
- the certified true copy of the diploma of each staff member;
- Attestation of availability of each personnel;
- Attestation of enrolment into the National Order of Civil Engineers (NOCE) for the national civil engineers proposed for the position.

The concerned expert shall score a zero (0) for the non-submission of one of the above documents.

To this effect, the consulting firm shall show proof of its capability to mobilize the following supervisory staff:

No	Experts	Qualification/experience
1	Head of Mission	<p>Diploma: Civil engineer (GCE A/L+5 at least)</p> <p>General experience: 10 years at least</p> <p>Specific experience: Must have successfully carried out, as Head of Mission, at least five (05) study projects in the field of waterways or similar services, whose amount is thirty million (30,000,000) CFAF at least</p>
2	Hydrology/Hydraulics Engineer	<p>Diploma: Hydraulics Engineer (GCE A/L+5) at least.</p> <p>General experience: 10 years at least</p> <p>Specific experience: Must have successfully carried out, as Hydraulics Engineer, at least two (02) study projects in the field of waterways or similar services whose amount is thirty million (30,000,000) CFAF at least</p>
3	Engineering Structure Engineer	<p>Diploma: Civil engineer (GCE A/L+5 at least) or equivalent;</p> <p>General experience: 6 years at least</p> <p>Specific experience: Must have successfully carried out, as Engineering Structure Engineer, at least two (02) study projects in the field of waterways or similar services whose amount is thirty million (30,000,000) CFAF at least</p>
4	Geotechnician	<p>Diploma: Civil or Geotechnical Engineer (GCE A/L + 3 at least);</p> <p>General experience: 6 years at least</p> <p>Specific experience: Must have successfully carried out, as Geotechnical Engineer, at least two (02) study projects in the field of waterways or similar services whose amount is thirty million (30,000,000) CFAF at least</p>
5	Topographer	<p>Diploma: Surveys Engineer or equivalent (GCE A/L+5 at least);</p> <p>General experience: 6 years at least</p> <p>Specific experience: Must have successfully carried out, as Geotechnical Engineer, at least two (02) study projects in the field of waterways or similar services whose amount is thirty million (30,000,000) CFAF at least</p>
6	Transport economist	<p>Diploma: Holder of a university degree in transport economy or equivalent (GCE A/L. + 3.at least);</p>

		<i>Experience: 5 years at least</i> <i>Specific experience: Must have successfully carried out, as Transport economist, at least two (02) study projects in the field of waterways or similar services whose amount is thirty million (30,000,000) CFAF at least</i>
7	Environmentalist	<i>Diploma: Environmental Engineer or equivalent (GCE A/L+5 at least);</i> <i>General Experience: 8 years at least</i> <i>Specific experience: Must have successfully carried out, as Transport economist, at least two (02) study projects in the field of waterways or similar services whose amount is thirty million (30,000,000) CFAF at least</i>
8	Climatologist	<i>Diploma: Holder of a university degree in climatology or meteorology (GCE A/L+3 at least);</i> <i>General Experience: 8 years at least</i> <i>Specific experience: Must have successfully carried out, as Transport economist, at least two (02) study projects in the field of waterways or similar services whose amount is thirty million (30,000,000) CFAF at least</i>

IV-2-1-2: The complete organization chart of the consulting firm

IV-2-1-3: List of permanent staff: The applicant shall submit the list of the permanent qualified staff employed continuously for at least one year at the consultant's headquarters (provide photocopies of employment contracts of the permanent staff as well as CVs signed by the concerned).

NB: The staff proposed shall be evaluated only if the relevant justifications dating less than three months old are duly signed and submitted.

IV-2-2: References of the consulting firm, the promoter or a technical manager:

IV-2-2-1: References of the consulting firm:

Consulting firms or joint ventures of the construction and public works sector shall present documents attesting that they have successfully executed, over the past ten (10) years, as main contractor, at least two (2) study projects in the field of waterways or similar services:

In support of these references, the bidder must attach the first and last pages of the contracts as well as the attestation of proper completion established by the Project Owner, with their address to enable eventual technical control.

To be validated, each reference for similar services shall be justified by the following elements:

- An extract of the contract bearing the 1st, 2nd, 3rd and 4th as well as the cost estimate and signature pages. These documents must be clear and legible;
- The Project Owner's name;
- The project execution place;
- The Attestation of Proper Completion issued by the Project Owner or by its services, The works acceptance report and the attestation of proper completion issued by the project owner or its services.

IV-2-3: Technical resources and equipment

The consultant shall present:

IV-2-3-1 The headquarters localization plan and its detailed description

Moreover they shall show proof of the following logistics, technical resources and equipment.

Type of equipment	Minimum number of equipment
Computer equipment	
Computer	2
Laptop	2
Printer	2
Scanner	1
Digital camera	1

Logistics	
Satellite telephone	2
Pick-up liaison vehicles	4
Fax	1

NB: The location of the said equipment must be stated to enable verification by the Project Owner, if necessary.

IV-2-4: Authorization to verify declarations

Duly signed by the General Manager of the consulting firm, this authorization shall enable the Ministry of Public Works to eventually carry out any verification deemed necessary in order to ascertain the existence of the equipment indicated in the tender file as well as the exactness of the information relating to the references provided to the Project Owners concerned.

V: EVALUATION AND SELECTION CRITERIA OF CONSULTING FIRMS

After reception of tenders, they shall be evaluated based on the following criteria:

V-1: Eliminatory criteria

- Incomplete administrative file;
- False declaration or forged documents;
- Technical mark of less than 70/100.

V-2: Essential criteria

- Key Staff (out of 50 points);
- References of the applicant in projects for the study, control and project management of railway structure feasibility or similar services (out of 30 points);
- Logistics and equipment (out of 15 points)
- Methodology and presentation of the tender (out 05 points).

Only applicants who shall have scored a technical mark of at least seventy (70) out of one hundred (100) points shall be pre-selected at the end of the evaluation. The Project Owner reserves the right to reject the application of consultants who, in an ongoing contract with MINTP, have received a formal warning, establishment of defects or termination notice.

For the joint venture to be eligible, each of the companies shall fulfil at least a minimum of 40% and the leading partner 60%.

The Limited Invitation to Tender that will be issued following this Request for Expression of Interest shall serve as result of this pre-selection.

NB: Any file with false declarations shall be simply rejected by the relevant sub-commission at any moment of the process.

V-SUBMISSION OF FILES

Drafted in English or French and in quintuplicate (5), including one (01) original and four (04) copies, the applications shall be submitted, in a sealed envelope at the Department of Contracts of the Ministry of Public Works, Ministerial Building No1, 11th floor, Room 08, not later than 28/08/19 at 3 p.m. prompt, local time. They shall bear the following:

«REQUEST FOR EXPRESSION OF INTEREST No. 03 /ASM/MINTP/2019 OF 28/08/19 IN EMERGENCY PROCEDURE FOR THE CONDUCT OF TECHNICAL STUDIES IN VIEW OF THE REHABILITATION OF THE WATERWAY OVER THE BENOUE RIVER, BETWEEN GAROUA, LAGDO AND THE NIGERIAN BORDER FOR THE 2019 FINANCIAL YEAR (NORTH REGION)

“TO BE OPENED ONLY AT THE TENDER EVALUATION SESSION.”


VI- FURTHER INFORMATION

Further information on this Request for Expression of Interest can be obtained during working hours in the Ministry of Public Works, Department of Contracts, Tenders Unit, situated on the ground floor of KEANO Building, located behind the building hosting the Special Taxation Registration Unit (see paved entrance) located in the Mvog Ada neighbourhood or at the Directorate General of Technical Studies/Department of Technical Studies for Buildings and Other Infrastructures / Airport, Port and River Studies Unit. Tel: (+237) 237,650 59 40 34. E-mail: mintpdgetdetbai30@yahoo.fr.

VII-PUBLICATION OF RESULTS:

Pre-selected technical consulting firms shall be consulted for the Limited National Invitation to Tender relating to the conduct of technical studies in view of the rehabilitation of the waterway over the Benoue River, between Garoua, Lagdo and the Nigerian border, in compliance with Article 76 of Decree No. 2004/366 of 20 June 2018 on the Public Contracts Code in Cameroon.

Yaounde, 06 JUN 2018



LE MINISTRE
MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS
MINISTRE DE PUBLIC WORKS

NGANOU D.